



**UN MUSÉE QUI S'ENGAGE
POUR UNE GESTION PLUS
DURABLE DES COLLECTIONS**

PAIS BEAUX-ARTS LILLE

Le développement durable c'est l'ADN d'un musée, dont la mission première est de conserver des collections d'œuvres et d'objets d'art pour que les générations futures puissent continuer de les étudier, de les admirer et de les partager.

Cette mission engage la responsabilité environnementale du musée, la gestion matérielle des collections ayant un impact direct sur l'environnement. Dans le cadre de sa conversion progressive à l'écoresponsabilité, le Palais des Beaux-Arts souhaite développer une "politique de gestion durable de ses collections", dans le cadre de la démarche de transition écologique de la ville de Lille "Culture durable partagée".

4 CHANTIERS POUR UNE DÉMARCHE VISANT À DIMINUER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE LA GESTION DES COLLECTIONS

→ **Conserver les œuvres, une activité énergivore qu'il est possible de maîtriser**

La conservation des œuvres d'art nécessite un contrôle strict du climat. Le maintien d'une température et d'une hygrométrie constantes, tout au long de l'année, entraîne de conséquentes consommations énergétiques pour les musées qu'il faut maîtriser et réduire en utilisant la passivité du bâtiment et en s'adaptant au rythme des saisons.

→ **Des matériaux de conservation au bilan carbone désastreux : des alternatives à expérimenter et à développer**

Afin de conserver et de stocker les collections de manière adéquate, on recourt majoritairement à des matériaux issus des filières pétrochimiques difficilement recyclables. Il nous faut expérimenter des alternatives pour diminuer l'impact de ces pratiques.

→ **L'impact carbone de la mobilité des œuvres doit également être réduit dans le cadre d'une politique raisonnée de prêts**

Chaque année, le Palais des Beaux-Arts prête une centaine d'œuvres environ à des institutions en France, en Europe dans le monde dans le cadre d'expositions temporaires. Le transport de ces œuvres et leur convoiement par voie routière et aérienne, participent à l'émission de gaz à effet de serre. Il est possible de réguler les conditions de convoiement, de jouer sur les modalités de transport, d'être plus raisonnables sur les conditions de conservation des institutions emprunteuses, voire d'intégrer des critères environnementaux dans les acceptations de prêts.

→ **Des produits utilisés pour la restauration nocifs pour l'environnement et la santé : des effets à maîtriser et des alternatives à trouver**

Dans le cadre de la restauration des œuvres d'art, de nombreux produits chimiques sont utilisés. Certains peuvent avoir des conséquences sur l'environnement et sur la santé des utilisateurs.

LA TRANSVERSALITÉ ET LES RÉSEAUX : UNE MÉTHODE

→ Un service de la gestion durable des collections a été créé en février 2022 au sein de la direction des collections du Palais des Beaux-Arts. Composé de dix agents, il œuvre à la définition d'une vision globale de la gestion durable des collections et au renforcement de la culture de la conservation préventive.

→ Le Palais des Beaux-Arts travaille en transversalité avec les deux autres musées de la ville de Lille afin de développer une stratégie globale de gestion durable.

→ Le musée échange opérationnellement avec d'autres établissements et des spécialistes de la conservation ainsi qu'avec le Service des Musées de France et le Centre de Recherches et de Restauration des Musées de France (C2RMF). Un comité scientifique composé de ces professionnels est mis en place en 2023 et se réunit annuellement pour accompagner cette démarche.



#01.

APPLIQUER LES PRINCIPES DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À LA GESTION DU CLIMAT

Le musée souhaite repenser intégralement la gestion du climat des salles dévolues aux œuvres afin de réduire de manière significative son impact environnemental et sa consommation énergétique (objectif -30 à 40%) tout en améliorant les conditions de conservation des collections. S'inscrivant dans le cadre des évolutions des recommandations en matière de gestion du climat dans les institutions muséales, ce projet s'appuie notamment sur les retours d'expériences de plusieurs musées nord-américains et européens (Rijksmuseum à Amsterdam, Musée Guggenheim à Bilbao). Nécessitant une approche globale et pluridisciplinaire, ce projet sera mené sur une période de quatre années.

→ Le projet débute dès la fin 2022 par une phase de diagnostic visant à étudier la nature exacte des collections et leur état, les performances hygrothermiques des locaux, la consommation énergétique et le fonctionnement des centrales de traitement d'air ainsi que l'impact du climat local sur celui du musée.

→ A l'issue de cette première phase, une nouvelle répartition des collections au sein des réserves sera proposée pour faciliter une gestion plus passive du climat (premiers aménagements en 2023-2024).

→ En se fondant sur les nouvelles préconisations en matière de gestion du climat (T. 16-25°C, H. 40 %-60 %), les consignes de température et d'hygrométrie seront adaptées aux besoins réels des collections et pourront évoluer selon les saisons (2024).

→ Une attention particulière sera portée aux œuvres sensibles aux variations climatiques (bois, textiles, arts graphiques, etc.). Elles feront l'objet de chantiers spécifiques afin de garantir leur conservation en limitant les coûts énergétiques notamment par la mise en place de microclimats.

→ Le remplacement progressif des centrales de traitement d'air est programmé dès 2023 (salle d'exposition) puis en 2026-2027, afin que leur fonctionnement soit plus efficace (meilleur paramétrage et compartimentation de certains espaces).

→ Des travaux d'isolation et d'étanchéité du bâtiment se poursuivront avec le chantier des toitures (2025-2026).



#02. REPENSER L'USAGE DES MATÉRIAUX DE CONSERVATION ET DE CONDITIONNEMENT

Afin de limiter l'emploi des matériaux issus des filières pétrochimiques dans les opérations de conservation (gants de manipulation, emballage, conditionnement), le Palais des Beaux-Arts s'engage à expérimenter d'autres solutions afin de contribuer au développement de filières alternatives.

- Un guide de bonnes pratiques sera formalisé afin d'aider les utilisateurs à faire un choix éclairé sur l'emploi des matériaux en partenariat avec Augures Lab Scénographie.
- Le musée expérimentera la conception de nouvelles caisses pour les transports en interne à compter de 2024 (caisses en carton, caisses démontables, caisses réutilisables, etc.).
- Le Palais des Beaux-Arts contribuera également aux recherches pour identifier les filières de recyclage et de réemploi spécifique aux matériaux de la conservation.
- Des programmes de recherches sont en train de se structurer en Europe pour identifier et tester des matériaux alternatifs innovants à basse émission carbone. Le Palais des Beaux-Arts se met à disposition pour tester certaines de ces solutions et, en attendant, développera l'emploi de matériaux biosourcés et privilégiera l'emploi de solutions plus « traditionnelles » (carton, papier kraft, coton, etc.).



#03.

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÊTS ÉCORESPONSABLE

Dans la continuité de la politique d'écoconception des expositions temporaires, le musée va affirmer une approche écoresponsable de sa politique de prêts.

- Grâce à un partenariat avec JUNIA-ISA, des étudiants ont conçu, en 2022, un calculateur carbone pour les prêts (conditionnement et transport) permettant au Palais de dresser le bilan environnemental de sa politique de prêts.
- La mise en écoresponsabilité de la politique des prêts devant reposer sur des principes partagés avec les autres institutions culturelles, une charte de prêt éthique et intégrant des critères environnementaux sera conçue collégalement.
- A compter de 2023, l'impact environnemental sera pris en considération avant tout accord de prêt. Le musée facilitera les transports en groupage, préconisera des emballages raisonnés, appliquera les recommandations du Groupe Bizot sur les conditions d'accueil de ses collections, développera le recours au constat d'état à distance afin de limiter les convoiements et mettra en place un « quota carbone » annuel pour objectiver les éventuels refus de prêt.
- Le Palais des Beaux-Arts contribuera activement au fonctionnement de la matériauthèque que met en place la ville de Lille afin de développer la réutilisation des caisses.



#04.

FAIRE DE LA CONSERVATION PRÉVENTIVE ET DE LA RESTAURATION DES ENJEUX DE DURABILITÉ ET DE RÉSILIENCE

La conservation-restauration place au cœur des activités du musée la question de la durabilité par les ressources qu'elle mobilise.

- En limitant la dégradation des œuvres, la conservation préventive apparaît comme une politique d'économie des ressources sur le long terme. Le musée définit en 2023 un plan de conservation préventive intégrant des pratiques durables.
- Le musée finalisera son plan de sauvegarde des biens culturels en lien avec les autres institutions culturelles de la ville de Lille. Il intégrera les impacts du changement climatique ainsi qu'un protocole en cas de rupture d'approvisionnement en énergie.
- En tant que commanditaire, le musée veillera à améliorer les conditions de travail des restaurateurs en engageant des travaux dans son atelier de restauration pour mieux prendre en compte les risques et la nocivité des produits utilisés.
- Le musée contribuera à favoriser la formation des restaurateurs et l'émergence d'une restauration plus écologique en mettant à la disposition d'élèves-restaurateurs de l'Institut National du Patrimoine des œuvres du musée dans le cadre de chantiers-écoles à partir de 2024, et en incluant des clauses d'écoresponsabilité dans son futur marché de restauration.

UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LE TEMPS

2022

Création du service de la gestion durable des collections et définition d'une stratégie

#01 Diagnostic des collections, des locaux et des consommations énergétiques liées à la gestion du climat

#03 Bilan carbone de la politique des prêts sortants

2023

Mise en place d'un comité scientifique

#01 Test sur l'inertie et la passivité du climat dans une réserve

#01 Mise en place de l'expérimentation de consignes saisonnières

#01 Début de la rénovation et du remplacement progressif des centrales de traitement d'air du musée

#02 Lancement d'un groupe de recherche-action en lien avec Augures Lab Scénogrrraphie (écomatériaux et écoconditionnement)

#03 Définition et validation de critères permettant d'arbitrer les prêts et les convoiements

#03 Rédaction et mise en œuvre d'une charte pratique et éthique de prêts

#04 Elaboration d'un plan de conservation préventive incluant le développement durable

#04 Premier chantier-école pour la restauration d'une œuvre d'après Bramantino en lien avec l'INP

2024

#01 Début du réaménagement des réserves avec la mise en place de « zones climatiques »

#02 Lancement d'un marché de fournitures de conservation durable

#02 Publication d'un livre blanc sur les écoconditionnements

#02 Expérimentation de caisses de transport plus écologiques

#04 Plan de sauvegarde des biens culturels opérationnel

#04 Travaux d'adaptation de l'atelier de restauration du musée (système d'aération et de filtration d'air)

#04 Lancement d'un marché de restauration intégrant des clauses de développement durable

2025

#01 Début des travaux des toitures pour améliorer l'isolation et l'étanchéité du musée

#01 Poursuite du remplacement des centrales de traitement d'air au premier étage

#04 Poursuite du réaménagement des réserves et mise en place de micro-climats

CONTACTS

BRUNO GIRVEAU

Directeur du Palais des Beaux-Arts
et du Musée Comtesse

ALICE FLEURY

Directrice des collections

ETIENNE BONNET-CANDÉ

Administrateur général
du Palais des Beaux-Arts

PILOTAGE GÉNÉRAL

MÉLANIE ESTEVES

Référente DD
Cheffe de projet PSC

CHRISTELLE FAURE

Cheffe du service de la gestion
durable des collections